

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 31 MARS 2011**

Délibération
n°2011.03.054

**Nautilus : attribution
d'entrées gratuites -
compte-rendu 2010 et
fixation du nombre
pour 2011**

LE TRENTE ET UN MARS DEUX MILLE ONZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **24 mars 2011**

Secrétaire de séance : Marie-Annick PAULAIS-LAFONT

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Jacques DUBREUIL, Robert DUMAS-CHAUMETTE, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Henri GARCIA, Jean-Pierre GRAND, Janine GUINANDIE, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, André LAMY, Dominique LASNIER, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Frédéric SARDIN, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Nadine GUILLET à Annette FEUILLADE-MASSON, Laurent PESLERBE à Catherine PEREZ

Excusé(s) représenté(s) :

Bernard CONTAMINE par Henri GARCIA, Jean PATIE par Robert DUMAS-CHAUMETTE

Excusé(s) :

Gérard DEZIER, Françoise LAMANT

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31 MARS 2011**DELIBERATION
N° 2011.03.054**EQUIPEMENTS STRUCTURANTS /
EQUIPEMENTS SPORTIFSRapporteur : Monsieur BRONCY**NAUTILIS : ATTRIBUTION D'ENTREES GRATUITES - COMPTE-RENDU 2010 ET FIXATION DU
NOMBRE POUR 2011**

Par délibération n°96 du 20 mai 2009, le conseil communautaire a autorisé ses représentants du centre aquatique patinoire NAUTILIS à attribuer des entrées gratuites afin de promouvoir le site.

Le nombre d'entrées gratuites susceptibles d'être attribuées en 2010 avait été fixé à 4 000. (cf au tableau ci-dessous)

3 075 entrées ont été effectivement délivrées (contre 2 551 en 2009), représentant une somme totale de 14 883 €, soit un prix moyen de 4,84 €.

Pour l'année 2011, il est proposé de maintenir à 4 000 le nombre d'entrées gratuites susceptibles d'être attribuées, représentant, compte tenu de l'augmentation moyenne de 2 % au 1^{er} janvier 2011 approuvée lors du conseil communautaire du 9 décembre 2010, un prix moyen prévisionnel par ticket de 4,94 € soit une somme totale de 19 760 €.

OBJET	ANNEE 2010		ANNEE 2011	
	Nombre de tickets	Valeur en €	Nombre de tickets	Valeur en €
Remboursements	462	2 236,08	1 050	5 187,00
Communication - Dotation	533	2 579,72	870	4 297,80
Mairies	2 080	10 067,20	2 080	10 275,20
TOTAL	3 075	14 883,00	4 000	19 760,00

REPARTITION DES TICKETS GRATUITS AUX MAIRIES	
COMMUNES	DOTATION*
ANGOULEME	698
FLEAC	79
GOND PONTOUVRE	123
LA COURONNE	142
LINARS	67
L'ISLE D'ESPAGNAC	108
MAGNAC SUR TOUVRE	77
NERSAC	70
PUYMOYEN	72
RUELLE SUR TOUVRE	142
SAINT MICHEL	78
SAINT SATURNIN	53
SAINT YRIEIX SUR CHARENTE	130
SOYAUX	189
TOUVRE	52
TOTAL	2 080

*La dotation est proportionnelle au nombre d'habitants

Vu l'avis favorable de la commission équipements structurants du 10 mars 2011,

Je vous propose :

DE PRENDRE ACTE du compte-rendu de la gestion des entrées gratuites pour l'année 2011.

D'AUTORISER Monsieur le Président, Monsieur le Vice-Président de la commission équipements structurants, Madame la Directrice et Monsieur le Directeur Adjoint commercial de NAUTILIS à attribuer des entrées gratuites au centre aquatique patinoire NAUTILIS.

DE FIXER à 4 000 le nombre d'entrées gratuites au centre NAUTILIS susceptibles d'être attribuées en 2011.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE (1 ABSTENTION - M. Elie),
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 05 avril 2011	<u>Affiché le :</u> 05 avril 2011

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 31 MARS 2011**

Délibération
n°2011.03.054

**Nautilus : attribution
d'entrées gratuites -
compte-rendu 2010 et
fixation du nombre
pour 2011**

LE TRENTE ET UN MARS DEUX MILLE ONZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **24 mars 2011**

Secrétaire de séance : Marie-Annick PAULAIS-LAFONT

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Jacques DUBREUIL, Robert DUMAS-CHAUMETTE, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Henri GARCIA, Jean-Pierre GRAND, Janine GUINANDIE, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, André LAMY, Dominique LASNIER, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Frédéric SARDIN, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Nadine GUILLET à Annette FEUILLADE-MASSON, Laurent PESLERBE à Catherine PEREZ

Excusé(s) représenté(s) :

Bernard CONTAMINE par Henri GARCIA, Jean PATIE par Robert DUMAS-CHAUMETTE

Excusé(s) :

Gérard DEZIER, Françoise LAMANT

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31 MARS 2011**DELIBERATION
N° 2011.03.054**EQUIPEMENTS STRUCTURANTS /
EQUIPEMENTS SPORTIFSRapporteur : Monsieur BRONCY**NAUTILIS : ATTRIBUTION D'ENTREES GRATUITES - COMPTE-RENDU 2010 ET FIXATION DU
NOMBRE POUR 2011**

Par délibération n°96 du 20 mai 2009, le conseil communautaire a autorisé ses représentants du centre aquatique patinoire NAUTILIS à attribuer des entrées gratuites afin de promouvoir le site.

Le nombre d'entrées gratuites susceptibles d'être attribuées en 2010 avait été fixé à 4 000. (cf au tableau ci-dessous)

3 075 entrées ont été effectivement délivrées (contre 2 551 en 2009), représentant une somme totale de 14 883 €, soit un prix moyen de 4,84 €.

Pour l'année 2011, il est proposé de maintenir à 4 000 le nombre d'entrées gratuites susceptibles d'être attribuées, représentant, compte tenu de l'augmentation moyenne de 2 % au 1^{er} janvier 2011 approuvée lors du conseil communautaire du 9 décembre 2010, un prix moyen prévisionnel par ticket de 4,94 € soit une somme totale de 19 760 €.

OBJET	ANNEE 2010		ANNEE 2011	
	Nombre de tickets	Valeur en €	Nombre de tickets	Valeur en €
Remboursements	462	2 236,08	1 050	5 187,00
Communication - Dotation	533	2 579,72	870	4 297,80
Mairies	2 080	10 067,20	2 080	10 275,20
TOTAL	3 075	14 883,00	4 000	19 760,00

REPARTITION DES TICKETS GRATUITS AUX MAIRIES	
COMMUNES	DOTATION*
ANGOULEME	698
FLEAC	79
GOND PONTOUVRE	123
LA COURONNE	142
LINARS	67
L'ISLE D'ESPAGNAC	108
MAGNAC SUR TOUVRE	77
NERSAC	70
PUYMOYEN	72
RUELLE SUR TOUVRE	142
SAINT MICHEL	78
SAINT SATURNIN	53
SAINT YRIEIX SUR CHARENTE	130
SOYAUX	189
TOUVRE	52
TOTAL	2 080

*La dotation est proportionnelle au nombre d'habitants

Vu l'avis favorable de la commission équipements structurants du 10 mars 2011,

Je vous propose :

DE PRENDRE ACTE du compte-rendu de la gestion des entrées gratuites pour l'année 2011.

D'AUTORISER Monsieur le Président, Monsieur le Vice-Président de la commission équipements structurants, Madame la Directrice et Monsieur le Directeur Adjoint commercial de NAUTILIS à attribuer des entrées gratuites au centre aquatique patinoire NAUTILIS.

DE FIXER à 4 000 le nombre d'entrées gratuites au centre NAUTILIS susceptibles d'être attribuées en 2011.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE (1 ABSTENTION - M. Elie),
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 05 avril 2011	<u>Affiché le :</u> 05 avril 2011